

Formation d'accréditation
en droit collaboratif civil, commercial et droit du travail
à Montréal les 28 et 29 octobre 2025

Le Groupe de droit collaboratif du Québec dispensera en octobre la première formation d'accréditation à la pratique collaborative en droit civil, commercial, en droit des successions et en droit du travail. Cette formation de 14 heures en droit collaboratif est reconnue par le Barreau aux fins de la formation continue.

Le droit collaboratif se pratique au Québec en matière familiale depuis 2003 et est bien établi au Canada. Les juristes européens le pratiquent depuis longtemps en matière civile et commerciale, en droit des affaires, en droit du travail et en droit des successions.

Quand : Les 28 et 29 octobre 2025

Lieu : Montréal
Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L.
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4N4

Les places sont limitées à douze participants. Le formulaire d'inscription est disponible sur demande adressée à : lobna.lahmar@groupepcj.ca. Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tard le mardi **30 septembre 2025**.

Le coût de la formation est de 1 264,73 \$ (1 100 \$ plus les taxes), inclut l'accréditation, le matériel didactique, l'adhésion au Groupe de droit collaboratif du Québec pour l'année en cours. Les membres bénéficieront entre autres avantages, de la visibilité et du réseautage que permet l'onglet réservé aux juristes en droit civil, commercial, des successions et droit du travail du site web du groupe de droit collaboratif.

Soyez au rendez-vous.

M^e Carolle Tremblay et Me Pierre Cholette

Le Groupe de droit collaboratif du Québec